



Accréditation Média

ASFAR # RSB

11 Avril 2026 à 20h00

Complexe Sportif Prince Moulay Abdellah - Rabat

Prénom :

Nom :

N° de la CNIE :

Établissement de presse :

Fonction :

Numéro de carte de presse :

N° GSM :

Cachet et signature de l'établissement de presse



Engagement

Je soussigné(e),,
en ma qualité de journaliste / photographe de presse accrédité(e) auprès du
média, m'engage à respecter strictement
l'ensemble des conditions, directives et instructions émanant de la cellule
média de l'Association Sportive des Forces Armées Royales, conformément
aux règlements et dispositions de la Confédération Africaine de Football
(CAF).

Les directives principales figurent en **pièce jointe**, et je m'engage à les lire
attentivement et à les approuver.

Il est impératif de mentionner sur ladite pièce jointe la mention manuscrite :
« **Lu et approuvé** », suivie de la date et de la signature.

Signature



Directives d'Accréditation et de Couverture Média

1. Remise et récupération des accréditations

La remise des accréditations est conditionnée au dépôt de la **carte professionnelle de presse**. Cette carte sera restituée à **l'issue du match**, lors du retour des **badges** et des **chasubles**, au même point d'accès.

2. Validation des demandes d'accréditation

- Seules les demandes **visées et cachetées par les directeurs de rédaction** des organes de presse auxquels les journalistes ou photographes se déclarent affiliés seront traitées.
- Chaque organisme de presse peut accréditer :
 - **1 Journaliste**
 - **1 Photographe**
- Toute demande doit être **confirmée par le responsable média du club**.

3. Tribune de presse – Règles d'utilisation

La tribune de presse est strictement réservée aux journalistes.

➡ Il est formellement interdit de filmer en vidéo durant la rencontre depuis la tribune.

4. Accès à la pelouse – Photographie

La pelouse est exclusivement réservée aux photographes accrédités.

➡ Il est strictement interdit : de filmer en vidéo, ou de prendre des déclarations, en dehors de la zone mixte.